



Communiqué de presse

Le Conseil d'Administration de la société Lafarge Ciments SA, réuni le 8 juin 2012 sous la Présidence de Monsieur Mohamed Kabbaj, a décidé de proposer à l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires qui sera convoquée extraordinairement à cet effet, la distribution d'un dividende exceptionnel fixé à 21,4 dirhams par action, à verser d'ici la fin du mois d'août 2011.

A cet effet, le Conseil d'Administration a décidé de convoquer, au siège social, une Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires, réunie extraordinairement pour le 17 juillet 2012 à 10 heures.

Le Conseil d'Administration a par ailleurs été informé de l'état d'avancement du projet de construction de la nouvelle cimenterie dans la région du Souss Massa Drâa, objet de la Convention d'Investissement signée avec le gouvernement marocain en date du 28 décembre 2011, qui se poursuit conformément au calendrier prévu.

Contact :

- **Communication externe & Relations Publiques:**
Jamal Hyabi : 05 22 52 99 97
jamal.hyabi@lafarge.com